

Réf: Dossier 363194

Avis de constitution

SOCIETE « BELLE CÔTE D'IVOIRE AGRICOLE » en abrégé « BECIVA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré 8e

Tranche carrefour prière Non loin Fred Poppée, Lot 137,

Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2024 , et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELLE CÔTE D'IVOIRE AGRICOLE »

en abrégé « BECIVA »

Objet : Transformation de l'arachide-Transformation du citron - Transformation du gingembre - Transformation de la tomate - Transformation du piment et autres en produits dérivés

Et généralement, toutes Transformations de produits locale, industrielles, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré 8e
Tranche carrefour prière Non loin Fred Poppée, Lot 137,
Ilot 10

Dirigeant(s) M BLE KEVIN DIGBEU LOGOE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12251 du 27/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72863/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

